

COMPTE RENDU - CHSCT du 22/10/2012

*Les représentants FO DGFIP 85 pour ce CHSCT :
Sébastien BENARD, Stéphane GUIBERT et Sébastien LIEVRE*

Notre déclaration liminaire :

Monsieur le Président,

Depuis de nombreux CHS, les représentants FORCE OUVRIERE ne cessent de vous affirmer que la situation dans les services est inacceptable du fait des insuffisances d'emplois et des réorganisations de services. Lors du CT du 12/10/2012, vous nous avez confirmé de nouveaux regroupements de secteurs d'assiette dans notre département pour le 01/01/2013. Toutes les OS ont voté contre ce projet et un nouveau CT a donc été programmé le 19/10/2012 pour que vous nous présentiez un nouveau projet. Quelle ne fut pas notre surprise de constater que ces restructurations des secteurs d'assiette étaient déjà mentionnées plusieurs jours avant la tenue du CT dans l'application ATHENA ? Le dialogue social n'aurait-il donc plus aucun sens pour vous Mr Le Président ? N'auriez-vous pas pu attendre la tenue de ces 2 CT avant de publier l'information ? Ou alors faut-il penser désormais que demander l'avis des OS n'est plus qu'une simple formalité administrative ? Toutes ces annonces ne sont pas faites pour rassurer les personnels qui n'ont déjà plus de repères dans cette administration en perpétuel remue-ménage...

Nous vous rappelons donc nos propos du dernier CHSCT, à savoir que toutes ces politiques successives de restructurations des services et de suppressions d'emplois ont déjà considérablement dégradé la qualité des missions de service public et les conditions de travail des agents avec des conséquences néfastes pour leur santé. Le mal-être et la souffrance exprimée par les agents ont un lien direct avec le travail et il faut appréhender ces questions dans leur dimension collective et non plus seulement individuelle. Malgré ces constats, vous continuez d'avancer aveuglément alors que la situation actuelle des services exige des moyens de prévention et d'action. Cette situation exige également que vous preniez vos responsabilités en tirant la sonnette d'alarme en dénonçant avec nous les effets néfastes engendrés par cette politique de restructuration continue des services pour tenter d'absorber les nombreuses suppressions d'emplois.

Ces suppressions d'emplois sont la cause principale de la dégradation des conditions de travail et vous avez une obligation de résultat pour protéger la santé de vos collaborateurs. Comment accepter dans ces conditions la fermeture du point de consultation de notre médecin de prévention à Fontenay le Comte ? Nous dénonçons à nouveau cette proposition contraire au bon sens.

Lors du dernier CHSCT, nous vous avons interpellé sur la situation des Sables d'Olonne. De nombreuses informations ont circulé dans la presse et les agents concernés se demandent bien si le calendrier annoncé sera tenable... Qu'en est-il aujourd'hui de ce projet ? Vous ne pouvez pas indéfiniment laisser vos équipes dans l'ignorance... Ces travaux vont être lourds de conséquences sur la santé des agents et nous vous rappelons notre refus de travaux sur sites occupés en raison des nuisances subies par les agents.

Les représentants FORCE OUVRIERE abordent donc ce CHSCT avec toujours la même volonté de défendre l'intérêt de l'ensemble des agents qui exercent leurs missions sous pression et avec beaucoup d'inquiétude pour leur avenir.

F.O.-DGFIP exige l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois, des réorganisations et restructurations de services et le maintien de toutes les missions.

REPONSES DU DIRECTEUR :

Le Directeur admet que le mal-être au travail est une conséquence directe des suppressions d'emplois. Mais que sur ce point chacun doit rester dans son rôle : les organisations syndicales dénoncent et le directeur assume les décisions et leurs conséquences. Chacun à sa place agit à son niveau et les directeurs accompagnent les restructurations de services et les suppressions d'emplois.

Concernant la diffusion sur ATHENA des restructurations des secteurs d'assiette avant la tenue des CT, le Directeur explique que cela est dû à une contrainte informatique. Nous lui rappelons que c'est l'informatique qui doit s'adapter à l'homme et non l'inverse... Néanmoins cette diffusion prématurée a été très mal perçue par les collègues concernés, la consultation des représentants du personnel s'en trouvant bafouée.

CREATION DU SIP DES SABLES D'OLONNE :

L'architecte est venu visiter les lieux courant septembre avec le bureau d'étude. L'APS (avant projet sommaire) a été remis fin septembre à la Direction qui l'étudie avec les chefs de service concernés. Ce projet doit tenir compte de l'étude ergonomique déjà conduite et des restructurations de services en cours.

Le projet définitif sera prochainement présenté au personnel.

Concernant le bâtiment occupé par les 2 trésoreries des Sables d'Olonne, il s'avère que les renseignements diffusés dans la presse étaient erronés. La sous-préfecture souhaite bien en effet acquérir ce bâtiment mais celui-ci ne sera libéré que fin 2013, ce qui laisse le temps à notre administration de faire les travaux au Centre des Impôts du Château d'Olonne avant le déménagement des 2 trésoreries, qui ne devraient donc se faire que fin 2013.

La mise en place du SIP initialement programmée au 01/07/2013 est désormais fixée au 01/12/2013.

LIEUX DE CONSULTATION MEDICALE :

La Vendée dispose encore de 4 lieux de consultation médicale utilisés par le Dr Bailly pour rencontrer les agents du Département.

La Direction Générale souhaitant revoir ce maillage, elle propose ainsi la fermeture du local de Fontenay le Comte. Il semblerait que dans plusieurs départements, les médecins ne souhaitent plus se déplacer, ce qui n'est pas le cas en Vendée.

La Direction locale, FO DGFIP 85, ainsi que tous les autres syndicats sont contre cette fermeture qui n'a aucun sens.

La décision n'étant pas encore prise, notre syndicat souhaite insister à nouveau sur ce point afin que ce lieu de consultation soit maintenu.

REGISTRES HYGIENE ET SECURITE :

Un rappel sera fait auprès des chefs de service par le Directeur, notamment sur le recensement des agressions (quelles soient physiques ou verbales) car de plus en plus d'usagers manifestent leur mécontentement sur les collègues.

Toute agression, aussi bénigne soit-elle, devrait être recensée dans le cahier hygiène et sécurité.

NOUVELLES ACTIONS FINANCEES PAR LE CHSCT :

* Installation d'une porte dans un box à Challans afin de faciliter une éventuelle sortie d'urgence (vote des OS : POUR).

* Achat de 40 fauteuils proposé par la Direction. (vote des OS : CONTRE), nous rappelons au Directeur que les crédits CHS ne doivent pas se substituer aux crédits de fonctionnement directionnel. Celui-ci entend nos explications mais nous explique que les budgets de fonctionnement ont fortement baissés et que par conséquent, il se doit d'être pragmatique en utilisant les crédits CHS restants.

* Cité Travot – Bât C – bureau 310 : remplacement de la moquette par un sol PVC (vote des OS : POUR)

* Cité Travot – Hypothèques : remplacement de la moquette par un sol PVC (vote des OS : POUR).

* Cité Travot – CDIF : achat d'un chariot à 4 roues pour le service courrier (vote des OS : POUR).

* Trésorerie du Poiré / Vie : installation de bandes de visualisation sur portes automatiques (vote des OS : POUR).

Concernant le solde des crédits disponibles, nous souhaitons que des travaux soient rapidement faits sur Pouzauges (barre de seuil à refaire, installation d'une porte isolante, etc...) et nous proposons qu'une solution alternative soit trouvée pour le Centre des Impôts de Luçon pour remédier aux problèmes récurrents de

chauffage sur ce site. Nous proposons la location de chauffage pour cet hiver et de faire vérifier l'installation électrique pour que celle-ci soit en mesure de supporter ces radiateurs supplémentaires.

Concernant Luçon, le Directeur s'engage à prendre à nouveau contact avec le Maire pour que celui-ci comprenne bien la situation inacceptable à laquelle les agents sont confrontés sur ce site. Il nous informera rapidement des solutions proposées.

RESTRUCTURATION DES SECTEURS D'ASSIETTE :

Explications du Directeur :

Ces restructurations sont le fruit d'une réflexion entamée pendant l'été avec les chefs de services pour faire face à la situation des effectifs en baisse constante et qui allait poser des difficultés de fonctionnement. Le Directeur se doit d'anticiper les réductions des effectifs passées et à venir... Sa responsabilité est de regarder, d'observer et de faire fonctionner les services avec les moyens mis à sa disposition.

Celui-ci a abordé ces réorganisations sous 3 aspects :

L'aspect humain : reconstituer de nouvelles équipes en tenant compte du souhait de chacun.

L'aspect métier : mettre en place des espaces de dialogue avec les équipes afin d'organiser le travail (doit-on sortir les sujets complexes et les nouveautés des secteurs ? Les cadres B en trop n'ont-ils pas vocation à traiter ces sujets là ? Etc...)

L'aspect immobilier : ces réorganisations impacteront l'organisation des bâtiments, par conséquent la commission immobilière du CHS sera saisie le moment venu.

La mise en place de ces nouveaux services se fera progressivement à compter du 01/01/2013 en fonction des problématiques immobilières.

Nous expliquons au Directeur que ces restructurations imposées aux agents vont impacter leur environnement professionnel. Certains cadres B actuellement responsables de secteurs vont perdre leurs postes, ce qui peut dans certains cas être mal vécu. Les agents de ces nouveaux secteurs craignent que leur travail devienne moins intéressant s'ils ne sont plus en mesure de traiter les dossiers complexes, ce qui peut avoir pour conséquence de créer des frustrations, un désintérêt au travail et par conséquent développer des risques psychosociaux...

De plus le travail en plateau a de nombreux inconvénients : les nuisances sonores sont amplifiées et les ambiances peuvent se détériorer rapidement. Le Directeur affirme qu'il faudra s'appuyer sur les études ergonomiques déjà faites pour gérer ces problématiques, des cloisonnements seront à envisager...

La gestion du téléphone et de l'accueil en général est un sujet sur lequel la Direction Générale réfléchit activement !!!

RISQUES PSYCHOSOCIAUX ET ORGANISATIONNELS :

Nous demandons au Directeur s'il ne serait pas possible de faire venir l'assistante sociale du Département au prochain CHS-CT afin que l'on puisse connaître son analyse relative aux risques psychosociaux et organisationnels auxquels sont confrontés les agents, au travers de son activité professionnelle au contact des agents.

Cela se faisant dans d'autres départements, le Directeur s'en entretiendra avec l'assistante sociale mais ne semble pas opposé à cette proposition.

SITE INTERNET : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

Pour information, suite à l'Assemblée Générale de notre section départementale, voici la nouvelle composition de notre Bureau :

** Secrétaire départemental : Sébastien LIEVRE (SIP Recouvrement La Roche / Yon)*

** Secrétaires départementaux adjoints : Sébastien BENARD (Division Budget Immobilier Logistique), Frédéric FAUCHARD (Trésorerie PYEM La Roche / Yon), Marcel NAVARRO (Fiscalité Immobilière La Roche / Yon), Williams PILLET (ICE Challans), Anne RETO-RIVIERE (Trésorerie Chaillé Les Marais)*

** Trésorière : Stella CREPEAU (SIE Les Sables d'Olonne)*

** Trésoriers adjoints : Sébastien BERTHONNEAU (SIP Recouvrement La Roche / Yon), Thierry PETROFF (Division Budget Immobilier Logistique)*

Communiqué du Conseil syndical FO DGFIP

RÉAGIR, C'EST MAINTENANT !

Réuni du 16 au 18 octobre 2012, le Conseil Syndical de F.O.-DGFIP a fait une analyse de la situation des services et des missions de la DGFIP, quelques semaines après la nomination d'un nouveau directeur général. C'est un nouveau constat de la dégradation des conditions de travail et de l'exercice des missions qui est dressé.

Dans ce contexte, F.O.-DGFIP condamne la suppression de 2023 emplois (ETP) pour 2013 qui traduit, malgré le discours gouvernemental, la poursuite d'une politique de réduction de l'emploi public mise en œuvre par la RGPP, prétendument abandonnée.

F.O.-DGFIP exige ainsi l'arrêt de ces suppressions d'emplois dès maintenant.

Après l'annonce d'une démarche stratégique par le Directeur Général, F.O.-DGFIP rappelle le caractère prioritaire des missions de la DGFIP dans une période où le rôle de l'Etat et des collectivités territoriales devient plus qu'essentiel et s'accroît fortement. C'est pourquoi il exige le maintien et le renforcement de toutes les missions de la DGFIP qui doivent être assurées par des agents de la DGFIP.

A l'heure où circulent dans les médias des rumeurs sur la suppression d'une centaine de trésoreries, F.O.-DGFIP exige l'arrêt de toute restructuration du réseau comptable et de l'ensemble des services.

F.O.-DGFIP condamne les nouvelles coupes budgétaires qui compromettent encore plus les conditions d'exercice des missions et sacrifient la sécurité des agents. Alors que de nombreux départements, au bord de la cessation de paiement, sont contraints de faire de la « cavalerie », 7% de restrictions budgétaires supplémentaires en 2013 vont totalement asphyxier les services.

Dans un dialogue social de façade, d'autres revendications de F.O.-DGFIP restent d'actualité :

- Rétablissement du « droit au retour » et maintien de deux véritables mouvements annuels de mutation ;**
- Accès automatique au 8ème échelon du grade d'AAP1 de la catégorie C ;**
- Abrogation du jour de carence ;**
- Augmentation des rémunérations et reconnaissance de la technicité;**
- Défense du réseau territorial existant des postes et des services ;**
- Maintien du Statut Général de la Fonction Publique et des statuts particuliers.**

Face aux attaques incessantes contre leurs droits individuels et contre leurs missions, les personnels de la DGFIP doivent se faire entendre.

F.O.-DGFIP les appelle à se mobiliser et à participer massivement à la grève du 27 novembre 2012 pour faire aboutir ces justes revendications en permettant d'établir le rapport de force nécessaire.